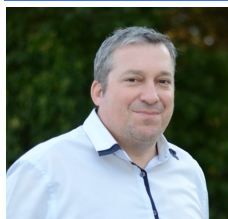




Journal municipal

Numéro spécial : la nouvelle municipalité

EDITORIAL



Mesdames, Messieurs,

C'est avec une grande émotion, un mélange de fierté et d'humilité devant cette responsabilité, que j'ai endossé le 25 mai dernier le costume de premier magistrat de notre commune. Merci aux électeurs et électrices qui se sont déplacés pour voter dans un contexte sanitaire exceptionnel.

Je suis également reconnaissant envers les habitants qui, dès le premier tour, ont voulu témoigner, par leur vote, avec presque 63 % des suffrages exprimés, leur confiance en l'équipe « Ensemble pour une commune solidaire et un cadre de vie préservé ». Merci aussi à tous celles et ceux qui ont œuvré pour mieux nous faire connaître, qui ont cru en nous, qui nous ont adressé des témoignages de sympathie et d'encouragement pendant ces derniers mois.

Nous n'oublierons pas pour autant tous ceux qui ont fait un autre choix, nous serons les élus de toutes et tous, dans un esprit d'impartialité, d'écoute et de tolérance.

Je voudrais aussi remercier les nouveaux élus qui ont accepté la proposition que je leur ai faite avec beaucoup de spontanéité et un enthousiasme encourageant. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre. Enfin, comment ne pas avoir une pensée émue pour Christophe Méry auprès de qui j'ai tant appris ces dernières années, ainsi que pour l'équipe précédente qui a accompli un travail considérable pour notre commune.

Le premier Conseil Municipal aurait dû avoir lieu fin mars 2020. Qui aurait pu imaginer cette situation de confinement totalement inédite dans notre histoire, une vie économique, sociale, culturelle, associative à l'arrêt dans notre pays, dans notre commune ? Nous avons tous vécu de façon collective, quoique de manière singulière, ces semaines de confinement, qui mettent malheureusement en lumière un grand nombre d'inégalités. Ma première pensée fut donc pour toutes celles et tous ceux qui ont supporté ce confinement dans la solitude, pour ces familles qui ont vécu confinées en surpopulation dans de si petits logements. Durant cette période, les maires ont été amenés à prendre des mesures visant à protéger nos concitoyens les plus fragiles, mais ce temps aura eu le mérite de démontrer que la solidarité se tisse entre chacun de nous, dans les réseaux familiaux et de voisinage, avant même de dépendre des collectivités. Je voudrais également remercier les personnels communaux qui se sont mobilisés pendant et avant la fin du confinement, notamment en assurant des interventions de sécurité pour les uns, l'accueil des enfants du personnel prioritaire pour les autres et enfin le secrétariat qui a su rapidement s'adapter au télétravail. Merci à l'ensemble de nos concitoyens, de nos habitants qui étaient et sont en première ligne face à la pandémie.

Je crois en la force du travail collectif : fédérer, rassembler des énergies et des talents divers au service d'un projet. Voilà la mission d'une nouvelle équipe, qui largement remaniée, s'est mise en action avec efficacité et cohérence, sans perdre de vue nos premiers objectifs. Ceux-ci vous seront détaillés dans les pages suivantes, qu'ils concernent l'organisation de l'équipe municipale, les actions scolaires et périscolaires, la gestion des déchets, la vie culturelle et associative, le travail de rencontre avec nos aînés, la constitution de groupes-projet sur les thèmes de l'environnement, de la sécurité, de la gestion du patrimoine communal, de l'urbanisation et de la recherche de la plus large gouvernance.

Enfin, pour revenir au contexte sanitaire actuel, j'aimerais trouver les mots justes, loin des injonctions parfois contradictoires que nous entendons à longueur de journée, loin de ceux qui agitent les peurs. La peur, qui bien sûr peut constituer un système de défense efficace et nécessaire dans un premier temps, doit être dépassée, raisonnée, afin de ne pas sombrer dans une forme de panique. La parole que je vous adresse ici aujourd'hui, je la voudrais modeste et confiante, consciente des dangers mais sereine quant à l'application des gestes barrières, en somme tournée résolument vers l'avenir, vers les autres, vers la vie. Les mots d'Emmanuel Levinas le diront mieux encore : « *La rencontre d'autrui nous offre le premier sens et dans ce prolongement on retrouve tous les autres.* »

Laurent Gaffard, Maire

Une rentrée 2020 réussie

Les enfants de la commune ont repris le chemin de l'école le 2 septembre dernier ; ce sont 171 enfants qui sont accueillis cette année avec **l'ouverture d'une huitième classe**.



Cette rentrée a été préparée en amont par la nouvelle équipe municipale qui a mis à profit les vacances estivales pour :

- **l'achat de mobilier** (tables et chaises)
- **l'achat de couchettes et draps** pour la sieste des plus petits
- **la mise en place d'un logiciel de réservation** des services périscolaires de cantine et de garderie, e-Ticket,
- **la remise en état des classes du primaire** qui avaient été touchées par un dégât des eaux (peinture, plâtre, menuiserie) pour un montant de travaux de 20 000€ avec l'appui de notre maître d'œuvre Ecoumène.



Le 30 juin dernier, **la nouvelle commission périscolaire** a été mise en place; elle réunit des représentants des parents d'élèves, des enseignants, du personnel communal et la déléguée départementale de l'Education Nationale. Elle aura pour mission d'émettre des avis sur les projets présentés par la municipalité en matière de services périscolaires et/ou de faire des propositions pour répondre à des problématiques identifiées.

Elle a commencé par examiner **les nouveaux règlements de cantine et de garderie** qui intègrent les nouvelles modalités de fonctionnement dématérialisées ainsi que les nouveaux horaires de l'école. Considérant la fin des cours du matin à 11h30, une nouvelle tranche de garderie de 11h30 à 12h30 (pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine) a été mise en place; Par contre en raison des conditions sanitaires, il est proposé de maintenir 2 sites de garderie distincts un pour l'école du haut, l'autre pour l'école du bas. L'impact de la gestion en période de COVID 19 a contraint le conseil à décider d'avancer la fermeture de la garderie à 18h30.

Le conseil municipal a lancé le projet d'extension de la cour de l'école en retenant l'entreprise ABTP pour la réalisation du mur de soutènement rendu nécessaire par le dénivelé du terrain, pour un montant de 18 872,60 € HT. Ces travaux ont d'ores et déjà obtenu une subvention de 30% au titre de la DETR (Etat), la demande auprès du Conseil départemental étant en cours d'instruction. L'aménagement de la cour proprement dit fera l'objet d'une concertation qui sera mise en place avec les parents, les enseignants, et les enfants en lien avec la commission périscolaire.

Le mois de septembre aura également été chargé avec la mise en place d'une nouvelle organisation de l'équipe des services périscolaires afin de prendre en compte les contraintes liées au COVID mais aussi d'optimiser les locaux de notre cantine pour un mieux être des enfants et des adultes qui les encadrent.

De nouveaux espaces containers.

Depuis cet été, de nouveaux points de collecte ont été mis en service sur le bourg de Gages : colonnes enterrées sur la place du 19 mars 1962, colonnes aériennes au rond point de la route du Comtal et sur la route du Couderc.

Le SMICTOM Nord Aveyron en charge de la collecte des déchets a pour objectif de regrouper et de réorganiser les points de collecte des déchets afin de :

- maîtriser le coût de ce service,
- préserver l'environnement (en diminuant la circulation des camions),
- améliorer le cadre de vie (en limitant la présence des containers sur l'espace public).

Cette réorganisation se poursuivra en 2021 sur les quartiers et villages non concernés à ce jour.

Dans l'intérêt de tous, nous vous remercions de bien veiller à plier correctement les cartons introduits dans les colonnes aériennes de tri afin de ne pas les obturer prématurément. Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des déchets au pied de ces colonnes (sous peine de verbalisation).



Colonnes aériennes DRIVE
du Comtal à Gages



Colonnes enterrées place du
19 mars 1962 à Gages

Importants travaux sur le réseau électrique

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS, concessionnaire pour le compte du SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de l'Aveyron) a engagé d'importants travaux (environ 600 000 €) de restructuration souterraine et de fiabilisation du réseau HTA (20 000 volts) qui traverse la commune en grande partie en terrain urbanisé.

Ce projet permettra non seulement de sécuriser la desserte en électricité de notre commune mais aussi d'améliorer l'impact visuel. Ces travaux, engagés fin 2018, ont été stoppés à l'automne 2019 du fait du changement d'option technique de la SNCF pour le passage du réseau sous la voie ferrée au niveau de la zone d'activité du Plateau. Le feu vert de la SNCF est attendu pour la fin de l'année 2020. ENEDIS pourra alors rapidement procéder au raccordement et faire réaliser les travaux de finition sur les voiries et trottoirs laissés en l'état jusqu'à aujourd'hui dans l'attente de cette autorisation.

Mise en route de la politique sociale

La nouvelle municipalité s'est rapidement engagée dans la définition de sa politique sociale.

Ces derniers mois nous ont permis d'aller à la rencontre de nos aînés dans les villages afin de nous présenter et d'identifier leurs besoins, leurs attentes.

Le 15 juillet dernier, le nouveau Centre Communal d'Action Sociale était installé. Il est constitué de 10 membres (5 élus et 5 membres nommés suite à un appel à candidatures) :

Monsieur Bernard ARETTE	Monsieur Nicolas BOCQ
Madame Myriam CABROL	Madame Geneviève CAVALIÉ
Madame Fatima DANSETTE	Monsieur Pierre GABRIAC
Madame Marie-Christine MAUREL	Monsieur André HERREMAN
Madame Valérie SICRE	Madame Analia LACAZE

Rencontre avec les associations

Les élus chargés de la vie associative ont entrepris de rencontrer l'ensemble des associations de la commune. L'occasion de nouer le contact, de faire connaissance bien sûr, mais aussi d'échanger sur l'activité des associations, leurs projets, les besoins qu'elles rencontrent, le contexte très particulier de la reprise d'activité au mois de septembre. Des rencontres qui se poursuivent tout au long de l'automne et qui feront l'objet d'un retour au conseil municipal.

Cet état des lieux permettra à la nouvelle municipalité de définir une politique d'accompagnement du monde associatif afin notamment de programmer dans le temps les investissements qui seraient nécessaires pour répondre aux besoins identifiés.

Une situation sanitaire toujours préoccupante qui restreint l'utilisation des salles communales

Depuis le 11 juillet 2020, l'état d'urgence sanitaire a été levé dans les territoires classés en zone verte. C'était le cas pour le département de l'Aveyron au regard de sa situation à ce moment-là. Comme il fallait s'y attendre, l'épidémie connaît un nouveau rebond avec une circulation de plus en plus active du virus conduisant à un classement en zone rouge.

Pour répondre à sa mission de protection des populations, la Mairie de Montrozier a adopté une position stricte sur l'utilisation des salles communales. Dès la sortie du confinement les salles communales n'étaient plus accessibles pour des réservations privées et des événements à caractère festif pour lesquels les gestes barrières élémentaires ne sauraient être respectés. Cette mesure est toujours en vigueur et selon toute vraisemblance devrait se prolonger sur les 6 mois à venir.

En revanche, dès la fin du mois d'août, nous avons pris contact avec la majorité des associations pour étudier avec elles la reprise de leurs activités dans le strict respect des règles sanitaires édictées, règles faisant souvent l'objet de protocoles validés par les fédérations sportives et les services de l'Etat. A de rares exceptions près, la quasi-totalité des activités associatives ont repris. Les salles et infrastructures communales sont ouvertes aux associations. Nous nous réjouissons de voir à nouveau enfants, adultes, seniors, profiter des nombreuses activités proposées : théâtre, chant, danse, yoga, musique, judo, aikido, football, gym, liste non exhaustive loin s'en faut. Nous tenons à saluer le dynamisme des bénévoles, leur esprit d'écoute, leur sens des responsabilités et leur engagement au service du bien commun.

Bien sûr, tout n'a pas été possible, les fêtes de villages, les thés dansants, les quines, les belotes, le trail « Tous en course pour Titouan », les Journées du Patrimoine, les repas festifs, les soirées pétanques, certains spectacles n'ont pas pu se dérouler au regard des contraintes sanitaires à respecter. La commune se sent solidaire de tous celles et ceux qui sont contraints d'attendre des jours meilleurs pour partager des moments festifs. Elle reste à l'écoute de tous pour étudier la faisabilité de tout projet événementiel.

Rappelons enfin, que la lutte contre l'épidémie est l'affaire de tous. Restons vigilants sur la mise en œuvre des gestes barrières pour nous protéger, pour protéger nos proches.

Lutte contre les nuisances sonores

Monsieur le maire souhaite apporter quelques précisions complémentaire concernant l'arrêté municipal qu'il a pris pour la lutte contre les nuisances sonores. Étant régulièrement saisi par des administrés, il a souhaité donner un cadre commun aux discussions entre voisins sur des nuisances qui durent et se répètent.

Cet arrêté reprend la réglementation existante en matière de bruit; ainsi l'article R1334-31 du code de la santé publique spécifie qu'aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage" et depuis le 11 décembre 2000, l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage précise que sur le département "tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit", termes repris dans l'article 1 de notre arrêté municipal.

Cet arrêté n'a pas vocation à régir la circulation des véhicules qu'il s'agisse de voitures, de tracteurs ou de moto (conformément à l'article R1334-30 du code de la santé publique qui considère qu'il ne s'agit pas de bruit de voisinage) : rien ne s'oppose donc à la circulation des tracteurs pour aller alimenter leurs bêtes ou rejoindre leur site de travaux agricoles.

Cet arrêté n'a pas plus vocation à régir les activités agricoles; elles peuvent se dérouler aux jours et heures décidées par l'agriculteur dans la mesure où elles ne sont pas "susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises".

A priori les agriculteurs de la commune ont depuis toujours organisé leurs activités avec le bon sens qui les caractérise car nous n'avons à ce jour été saisis d'aucun problème de nuisance sonore lié à des activités agricoles telles qu'elles se pratiquent aujourd'hui dans l'usage courant.

Considérant les spécificités des métiers de l'agriculture (contraintes météorologiques et urgence de certaines interventions), les activités de soins aux animaux et de conduites des cultures font l'objet d'une dérogation permanente à l'arrêté.

L'objectif de la municipalité est de permettre à chacun de prendre conscience de la nécessité de faire des efforts pour vivre ensemble en harmonie, notre liberté commençant là où s'achève celle de notre voisin quel qu'il soit.

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



LES MISSIONS PAR PÔLE

URBANISME, CADRE DE VIE, COMMUNICATION

Missions

- Urbanisme
- Gestion des espaces verts, des jardins ouvriers
- Gestion de la forêt, des espaces naturels, des chemins, du site Natura 2000
- Gestion foncière rurale
- Vie économique (relations avec les artisans et commerçants)
- Gestion des cimetières
- Commission communale des impôts directs
- Communication
- Accueil des nouveaux arrivants



Séverine RAFFY
1ère adjointe

PATRIMOINE

Missions

- Entretien des bâtiments, de la voirie, des infrastructures sportives
- Consommations eau, énergies
- Suivi des travaux
- Suivi de l'Agenda d'Accessibilité Programmée
- Points de collecte des déchets
- Gestion des réseaux humides et secs



Marc SOLINHAC
2ème adjoint

AFFAIRES SCOLAIRES, SOLIDARITÉ, PERSONNES ÂGÉES, HANDICAP

Missions

- Suivi des affaires scolaires
- Gestion des services périscolaires : cantine, garderie, transport scolaire, centre de loisirs
- Actions auprès des personnes âgées : animation, prévention
- Suivi de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (en lien avec le pôle patrimoine)
- Sécurité routière (actions de prévention, radar pédagogique)



Fatima DANSETTE
3ème adjointe

CULTURE, VIE ASSOCIATIVE

Missions

- Gestion de la médiathèque et du programme culturel
- Relation avec les associations
- Gestion des salles communales et du matériel
- Actions pédagogiques en matière de développement durable (déchets, biodiversité)
- Entretien des berges de rivières (relations avec les syndicats de rivières)



Bernard ARETTE
4ème adjoint

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

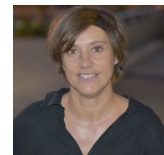
AOUAT Caroline

Référent espaces verts/fleurissement
Référent chemins/liaisons douces
Référent outils informatiques
Référent musée archéologique de Montrozier
Référent Aveyron Culture
Commission communale des impôts directs



APESTEGUY Chantal

Référent espaces verts/fleurissement
Référent cimetières
Référent déchets
Référent personnes handicapées
Référent personnes âgées



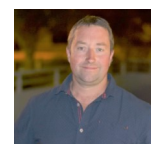
BELLO Manuel

Référent gestion des salles/matériel
Commission communautaire finances
Référent Aveyron Ingénierie



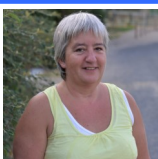
BOUDOU Sébastien

Référent forêt
Référent eau potable
Référent assainissement/pluvial
Commission communale des impôts directs
Commission communautaire Aménagement de l'espace /Urbanisme



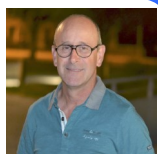
CABROL Myriam

Commission communautaire
Communication / Attractivité



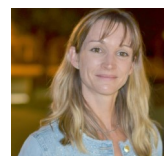
CASTELLA Yves

Référent cimetières
Référent déchets
Référent rivières
Référent logements sociaux
Référent défense/sécurité/sécurité routière
Référent voiries/réseaux secs/antennes relais
Commission communale des impôts directs
Commission communautaire Infrastructure/Bâtiments/Voirie



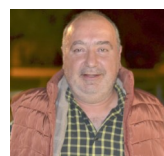
CASTANIE Stéphanie

Référent centre de loisirs
Commission communautaire Culture patrimoine



CHAPTAL Stéphane

Commission communautaire tourisme



LACAZE Marina

Conseillère communautaire
Référent forêt
Référent transports scolaires
Référent voiries/réseaux secs/antennes relais



MAUREL Marie-Christine

Référent vie économique
Référent école-garderie
Référent personnes âgées
Commission communautaire Social / Emploi / Services à la personne



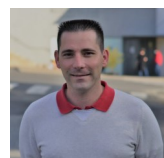
PUNTEL Eric

Référent vie économique
Référent rivières
Référent assainissement/pluvial
Référent gestion des salles/matériel
Référent défense/sécurité/sécurité routière
Commission communautaire Environnement/ Assainissement



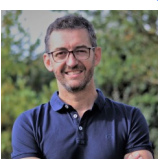
RASCALOU Benoit

Conseiller communautaire
Commission communautaire
Administration / Moyens généraux



VERNHET Florent

Référent espaces verts/fleurissement
Référent chemins/liaisons douces
Référent forêt
Référent eau potable
Référent rivières
Commission communale des impôts directs
Commission communautaire économie



SICRE Valérie

Référent cimetières
Référent vie économique
Référent cantine
Référent personnes âgées
Commission communautaire sports



LES COMMISSIONS

Les commissions extra-municipales ouvertes

Le conseil municipal a souhaité créer des commissions extra-municipales comprenant outre les élus, des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Elles ont pour vocation d'associer les citoyens à la vie de la commune, et de favoriser leur dialogue avec les élus, et plus généralement, de faire vivre la démocratie locale en donnant la parole aux citoyens. Elles ont pour objectif de donner des avis et de faire des propositions.

Le nombre maximal de membres pour chaque commission est égal au double du nombre d'élus municipaux de cette commission. Si nécessaire, le Conseil municipal désigne parmi une liste de candidats les membres non élus admis à participer à la commission.

Si vous souhaitez candidater pour l'une des commissions ouvertes, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie :

tél : 05 65 42 29 32

email : mairie-montrozier@wanadoo.fr

Avant le 30 novembre 2020

COMMISSION ASSOCIATIONS

Cette commission, ouverte aux représentants des associations, aura à émettre des avis et des propositions sur les projets portés par la municipalité en matière d'investissement, de modalités d'utilisation du matériel et des locaux mis à disposition des associations. Elle devra également permettre de favoriser les projets inter-associations.

Composition :

Membres élus : Bernard ARETTE, Manu BELLO, Valérie SICRE, Caroline AOUAT, Stéphane CHAPTAL

Commission ouverte

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Cette commission donne un avis et fait des propositions sur les projets en matière d'espaces naturels, de forêt, de rivières, de chemins

Composition

Bernard ARETTE, Séverine RAFFY, Chantal APESTEGUY, Florent VERNHET, Sébastien BOUDOU, Yves CASTELLA, Marina LACAZE, Benoit RASCALOU

Commission ouverte

COMMISSION COMMUNICATION

Cette commission aura à émettre des avis/suggestions sur les outils de communication municipaux.

Composition :

Bernard ARETTE, Caroline AOUAT, Yves CASTELLA, Stéphanie CASTANIE, Manu BELLO, Benoit RASCALOU

Commission ouverte

COMMISSION MÉDIATHÈQUE

Cette commission a pour objectifs de participer à la définition du programme culturel de la médiathèque et à donner son avis, faire des propositions sur son fonctionnement.

Composition :

Bernard ARETTE, Caroline AOUAT, Stéphanie CASTANIE, Myriam CABROL

Commission ouverte

LES COMMISSIONS

COMMISSION DES AFFAIRES PÉRISCOLAIRES

Cette commission est tenue informée des projets de la municipalité, des changements d'organisation éventuels, donne un avis sur les projets, fait des propositions sur l'organisation, fait remonter des problèmes...

Composition :

Membres élus : Fatima DANSETTE, Marie-Christine MAUREL, Valérie SICRE, Marina LACAZE, Chantal APESTEGUY, Eric PUNTEL, Myriam CABROL

Membres nommés : des représentants des parents d'élèves, des enseignants, du personnel communal et la déléguée départementale de l'éducation nationale

CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales.

Composition :

Laurent GAFFARD, maire

Membres élus : Fatima DANSETTE, Bernard ARETTE, Marie-Christine MAUREL, Valérie SICRE, Myriam CABROL

Membres nommés : Monsieur Nicolas BOCQ, Madame Geneviève CAVALIÉ, Monsieur Pierre GABRIAC, Monsieur André HERREMAN, Madame Analia LACAZE

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

C'est l'organe chargé d'attribuer les marchés dans le cadre des procédures formalisées.

Composition :

Laurent GAFFARD, maire

Titulaires : Séverine RAFFY, Manu BELLO, Stéphane CHAPTAL

Suppléants : Marc SOLINHAC, Yves CASTELLA, Benoit RASCALOU

Un nouveau bibliothécaire à la Gageothèque



Sylvain Rovera est arrivé à la médiathèque de Gages le 9 mars dernier. Et, sitôt arrivé, sitôt confiné ! Un démarrage fort singulier vous en conviendrez. Il a fallu patienter jusqu'au soleil de mai, pour que, le déconfinement en marche, Sylvain puisse enfin pousser les portes de la médiathèque pour accueillir les nombreux usagers qui la fréquentent. Né à Rodez il y a 39 ans, ayant passé son enfance à Aix en Provence, Sylvain est titulaire d'une licence d'histoire, d'une licence en histoire de l'art et archéologie et d'un master « métiers des archives et des bibliothèques ». Il se passionne, vous l'aurez compris pour l'histoire, mais aussi le patrimoine, la philosophie, la littérature et la musique. Dans ses missions, il aura en charge le fonctionnement de l'espace de prêt, mais aussi, avec l'appui des élus et des bénévoles, la mise en place d'un programme d'animation culturelle sur la commune.

Cette arrivée est aussi l'occasion de saluer un départ, celui de Françoise Rodat qui a pris sa retraite le 1er avril. Françoise, nous tenons à te remercier vivement pour ces années passées à la bibliothèque, ton professionnalisme, tes qualités humaines au service de tous. Tu as su développer l'accès à la culture à Gages Montrozier et participer activement à la mise en place de la Gageothèque. Tu restes bien entendu à nos côtés au sein de l'équipe des bénévoles pour poursuivre le chemin ensemble.

De nouveaux horaires

mardi 16h00 - 19h00
mercredi 14h - 18h00
vendredi 15h00 - 18h00
samedi 10h00 - 12h00

La reprise des animations

Après la Foire aux livres (18-22-25/07 et 12-16/09), une pièce de théâtre (18/09), un atelier "Cultiver et récolter ses graines potagères" (19/09) et une séance de dédicace (26/09), la Gageothèque vous propose de nombreuses animations pour tous les âges - voir ci-contre.



A noter dans vos agendas

Les animations de la Gageothèque à venir

Mercredi 14 octobre à la Gageothèque : Auteurs en médiathèque

Rencontre avec Béatrice Rodriguez, auteur jeunesse dans le cadre du festival du livre de jeunesse de Sainte Radegonde. Participation libre.

Mercredi 21 octobre à 15h00 à la salle d'animation : Atelier Mash Up

Une découverte originale sur le montage et la conception cinématographique pour les petits et les grands. Participation limitée à 20 personnes. Inscriptions obligatoires auprès de la Gageothèque : gageotheque@orange.fr.

Mercredi 28 octobre à 15h00 à la Gageothèque : Séance de contes

Les « Conteuses à la coccinelle » convient les tout petits (4 à 10 ans) pour voyager au gré des contes sur la thématique de la nature et l'environnement.

Lundi 9 novembre à 20h30 à la salle d'animation : le Mois du film documentaire

Projection de 2 films documentaires ; le 1er portant sur la construction par Le Corbusier en 1951 de la ville de Chandigarh en Inde, le 2d proposant un regard critique sur l'architecture et l'urbanisme de la ville de Brasilia.

Du mardi 3 novembre au lundi 16 novembre à la Gageothèque : Exposition sur l'architecture contemporaine en Aveyron

Vendredi 4 décembre à 20h00 à la salle d'animation : La Gageothèque fait son ciné !

Un film sera choisi parmi le catalogue des sorties nationales du moment en partenariat avec Mondes et Multitudes.

Expression des élus de la liste « Montrozier, un avenir en commun pour nos villages »

A la suite des élections municipales et communautaires du 15 mars 2020, nous tenons à remercier les électeurs qui nous ont témoigné leur confiance en choisissant de voter pour la liste « MONTROZIER : un avenir en commun pour nos villages. »

Nous tenons à préciser aussi à tous ceux qui ne se sont pas rendus aux urnes dans le contexte sanitaire que nous avons connu ce printemps, que nous les comprenons. De notre côté, nous avons décidé de ne pas faire de porte à porte afin de limiter les éventuelles contaminations.

Il revient désormais à l'équipe majoritaire de conduire les affaires de notre commune pour les six ans à venir. Comme la loi nous le permet, nous participerons à l'ensemble de toutes les commissions communales et extra-municipales. Nous siégerons dans l'opposition et continuerons de porter votre voix en nous attachant à toujours défendre l'intérêt général.

Concernant la communauté de communes Comtal-Lot-Truyère, Benoît Rascalou a été élu conseiller communautaire et s'attachera à défendre les intérêts de notre commune dans ce grand territoire. Nous vous présenterons rapidement les commissions communautaires dans lesquelles nous avons été élus.

Nous sommes heureux d'avoir conduit une liste dynamique et motivée qui a porté les valeurs de responsabilité et de justice sociale auxquelles nous sommes tant attachés.

Pour l'ensemble de la liste,
Benoît RASCALOU, Myriam CABROL et Stéphane CHAPTAL,
Conseillers Municipaux

ÉTAT CIVIL (du 01/01/2020 au 15/09/2020)

NAISSANCES

Le 11 janvier, Ezio POCZERNIN, Montrozier

Le 06 mars, Calixte OLIVIER-BANCAREL, Gages

Le 10 juin, Maïwenn LAFON, Gages

Le 18 juin, Emma POUGET, Gages

Le 29 juin, Mérino IMBOLA, Gages

Le 03 juillet, Yvaar DANTAN, Gages

Le 22 juillet Ayden GIBON, Gages

Le 08 août Lisa ABRIOL, Gages

Le 28 août, Adèle et Charline GARROUSTE, Gages

Le 02 septembre, Antonin MEUNIER, Gages

Le 06 septembre, Gabriel MARCILHAC, Gages

Le 06 septembre Élisabeth WROE, Gages

Le 08 septembre, Soren LEDOLLEY, Gages

BAPTEMES CIVILS

Le 15 février, Mélisande IMBERT

Le 29 août, Gabin DUPONT, Gages

MARIAGES

Le 15 février, Régis DELSOL et Nelida LUCERO, Grioudas

Le 22 août, Audrey CARPENTIER et Alain ASTGEN, Gages

Le 29 août, Gilles CASTAN et Delphine CALVET, Gages

PACS

Le 18 février, Lucie DRUILHET et Maxime GLADIN, Gages

DÉCÈS*

Le 19 mars, Monique ARNAL, Gages

Le 19 mars, Maxime WAGNER

Le 18 mai, Jean PUECH, Grioudas

Le 09 juin, Christiane JACKIEWICZ, née STUDNIARZ, Gages

Le 22 juillet, Denise GILLET, Montrozier

Le 18 août, Pierre LACAZE, Gages

Le 29 août, Régis DELSOL, Grioudas

Le 31 août Paulette BARBÉ, née TOULZA, Gages

(*décès sur et hors commune et inhumations sur la commune)

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 13h30-18h00
Mardi : 8h00-12h00 / 13h30-18h00
Mercredi : 8h00-12h00 / fermé après-midi
Jeudi : 8h00-12h00 / 13h30-18h00
Vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-18h00
Samedi : 8h00-12h00

COORDONNÉES

10 route du Pont Vieux
12630 Gages
Tél : **05 65 42 29 32**
Fax : **05 65 42 02 90**
mairie-montrozier@wanadoo.fr
www.gages-montrozier.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Monsieur le Maire vous recevra le vendredi toute la journée et le samedi matin. Veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie. Rendez-vous pour les adjoints le samedi matin ou selon possibilité.

INFORMATIONS PRATIQUES

SERVICE SOCIAL

ASSISTANTES SOCIALES

Vous pouvez contacter les assistantes du service social du secteur :

Conseil Départemental : 05 65 73 04 00
Mutualité Sociale Agricole : 05 65 75 39 68

POINT INFO SENIORS

Information et aide aux personnes âgées
Contact : Céline CONQUET **05 65 48 92 83**
e-mail : pointinfoseniors@3clt.fr

SERVICE DES REPAS

Le portage de repas à domicile
ADMR de Bozouls Permanence téléphonique :
Mardi/jeudi (journée), Vendredi (matin)
Tél : **05 65 44 46 59** (répondeur)

ESPACE EMPLOI FORMATION BOZOULS COMTAL

Maison de Services Au Public
Permanence à Gages (Mairie)
3ème mercredi du mois : 10h30 - 12h00
Géraldine FRIC **05 65 48 37 12**
email : eef.bozoulscomtal@orange.fr

PETITE ENFANCE

CENTRE DE LOISIRS

Contact : Elodie Caubel
640 rue des écoles
Tél : **05 65 42 23 58 / 06 02 35 33 00**

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Lieu d'accueil, de rencontre et d'échange pour les jeunes enfants et les adultes (assistantes maternelles, parents, ...)

Contact : Aurélia NICOTRA
Centre Social Bozouls Comtal
Tél : **05 65 48 84 41 / 06 73 35 55 70**

MICRO CRÈCHE "A PETITS PAS"

Contact : Christelle Roques
395 rue des écoles Tél : **05 65 72 48 33**

MILLE ET UNE MALICES

Maison d'Assistants Maternelles
2 Lot. Le Clos de Léa - Route du Château
Tél : **06 33 31 52 11 / 06 77 77 49 65**

SERVICE MÉDICAL

CABINET DE MÉDECINE GÉNÉRALE :

Drs C.ARLES / B.LORCA Tél : **05 65 42 12 50**

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

MM. FABRE, CAVAILLON, SEGUIN
Centre Village Les Palanges Tél : **05 65 72 45 62**

PHARMACIE : Mme R. FOULQUIER Tél : **05 65 42 93 93**

INFIRMIÈRES A DOMICILE

Cabinet infirmières (Gages) : Mmes ARNAL, CASTANIER, FOURNIER, SABATHIER, FRAYSSE Tél : **05 65 42 12 74**

Cabinet infirmières (Agen d'Aveyron) : Mmes BOULOC, COURTAIS, ZEBBOUDJ Tél : **05 65 46 25 66**

AUTRES SERVICES

TRANSPORTS

La ligne régionale LIO n°214 assure la liaison entre Rodez et Millau. Elle dessert plusieurs communes dont celle de Gages.
Dépliant horaires en mairie

TRANSPORTS à la demande en direction de Bozouls ou Laissac SARL ROUX 05 65 68 66 50

TAXIS

Alliance Comtal Taxi (La Loubière)
Nadine COUDERC **06 84 35 37 10**

Les Ambulances Vallée d'Olt Jean-Claude DALLO, Christine TURLAN-COUDERC **05 65 44 02 02**

PRESSE

André HERREMAN Correspondant Centre Presse
Tél : **05 65 42 04 72 / 06 77 70 80 63**

e-mail : marietoujours@orange.fr

SERVICE DES EAUX

Lyonnaise des Eaux Service clients **09 77 40 84 08**

DÉCHETERIE

Curlande - Route de Grioudas - 12340 Bozouls **05 65 51 52 47**

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi

Hiver (du 01/11 au 31/03) de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Été (du 01/04 au 30/10) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE 05 65 46 05 84

Mardi, jeudi, vendredi: 9h30-12h00 / 13h35-16h00 Mercredi : 9h30-12h00 / 14h00-16h00 Samedi : 8h30-12h00

MÉDIATHÈQUE 05 65 47 49 98 gageotheque@orange.fr

Mardi : 16h00-19h00

Mercredi : 14h00-18h00

Vendredi : 15h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00

<https://mediatheque-gages.c3rb.org>

<https://fr-fr.facebook.com/gageotheque>